



Bris de machines

“Garantir la continuité du process industriel.”

Les entreprises industrielles sont de plus en plus dépendantes de la technologie. Dans un environnement hautement concurrentiel, avec des délais très stricts, elles doivent garantir la continuité de leur process pour ne pas s'exposer à des pertes de clientèle. Les conséquences financières d'un arrêt de production peuvent être sans commune mesure avec le coût de réparation de la machine sinistrée.

Une seule machine s'arrête et l'irréparable se produit...

L'intégration de plus en plus poussée des process industriels expose l'entreprise à de plus grands risques: l'arrêt de la principale chaîne de production peut entraîner de graves conséquences financières, sans commune mesure avec le coût de la réparation.

Le moindre retard de livraison remet en cause la réactivité de votre entreprise et risque d'entraîner une perte de clientèle.

Il est donc impératif de poursuivre la production, "coûte que coûte". Pour que l'activité de l'entreprise soit préservée, ACE Europe vous aide à assumer l'effort financier nécessaire à la continuité du process industriel.

Bris de Machines:- Une offre complète de garanties et une gestion simplifiée pour une reprise rapide de votre activité.

Une garantie globale

- Couverture de l'ensemble des machines fixes.
- Acquisitions nouvelles et nouveaux sites d'exploitation en cours d'année automatiquement garantis.

Une garantie ajustée à la police Incendie déjà existante

- En évitant tout cumul avec votre police d'assurance Incendie, vous ne payez que le strict nécessaire.



ACE Insurance S.A.-N.V.
Le Colisée
8, avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.aceeurope.com

Régis Arnauld
33 (0)1 55 91 48 31 Tél
33 (0)1 55 91 46 99 Fax

Bris de machines

Assurer la reprise rapide de votre exploitation

- Outre la prise en charge du coût des réparations, ACE Europe finance les dépenses engagées pour la poursuite de l'activité et le respect des engagements vis à vis de vos clients.
- L'assurance Bris de Machines indemnise:
 - Les frais engagés pour accélérer la remise en état du bien sinistré.
 - Les surcoûts de frais de production engagés pour maintenir l'activité, tels que les frais d'expédition en grande vitesse des pièces de rechange et heures supplémentaires.
 - les surcoûts pour sous-traiter et répondre aux obligations contractuelles pendant la période de réparation.

Des services complémentaires: l'Analyse de Risques et la Prévention

Parce que beaucoup d'incidents peuvent être évités, ACE Europe propose des services complémentaires axés sur la Prévention et l'Analyse de Risques.

Des experts en prévention pour plus de Sécurité

L'objectif de notre service Prévention rejoint celui de l'entreprise: éviter les sinistres et leurs conséquences.

Des spécialistes "Bris de Machines" sont à votre disposition afin de mettre en place un programme de Prévention adaptée aux spécificités de votre activité.

Nos ingénieurs spécialistes vous apportent leur conseil et savoir-faire:

- dans l'amélioration des méthodes de maintenance et d'inspection,
- dans l'évaluation des équipements de protection et de surveillance.

Nos points forts

- L'expertise de nos équipes d'ingénieurs/souscripteurs pour la mise en place de vos programmes d'assurances, pour la prévention et la gestion de vos risques.
- Nos bases de données techniques et notre veille technologique.
- Le savoir-faire de nos gestionnaires/régisseurs de sinistres.
- Notre expérience acquise dans le monde entier.



ACE Insurance S.A.-N.V.
Le Colisée
8, avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.aceeurope.com

Régis Arnauld
33 (0)1 55 91 48 31 Tél
33 (0)1 55 91 46 99 Fax